



Association
des commerçants
du Val-de-Travers

Val'Action
Association des commerçants
du Val-de-Travers
2108 Couvet

Message aux commerçants qui encaissent des Val'

Afin de simplifier le remboursement de vos Val', vous devez remplir le présent formulaire, le joindre à vos billets de 20 Val', pour ensuite déposer le tout dans deux endroits au Vallon: soit au [Kiosque de Couvet](#), soit à la mercerie [Le P'tit Python](#), à Fleurier. Deux commerces qui, comme vous, ont des clients à servir et des horaires. **TENEZ-EN COMPTE !**

Les Val' ne sont remboursés en liquide que jusqu'à hauteur de CHF 200.-

N° IBAN + nom et localité du
titulaire du compte

Institut bancaire

Nom du commerce :

NP / Lieu :

Téléphone du contact :

Nom et prénom du contact :

Nombre de 20 Val' joints :

Remarques :

Date et signature :
